

Etat de la dette le 30 juin 1891

La responsabilité administrative de M. Mercier se termine virtuellement le 30 juin 1891, car à partir de cette date M. Angers mit le ministère en tutelle et s'empara du contrôle exclusif des affaires d'argent.

Quelle était, à cette époque, la situation de la dette de la province ?

Dans son exposé budgétaire du 20 mai 1892 le trésorier Hall l'établit comme suit :

Passif.....	\$33,581,877.34
Actif.....	11,139,553.30

Dette nette..... \$22,442,224.04

Le passif comprend \$6,877,891.89 de subventions aux compagnies de chemins de fer. De ce chiffre, il faut retrancher celles de ces subventions qui sont devenues caduques et périmées, lesquelles forment un total de \$2,018,769.22, tel que constaté à la page 43 du *Rapport du Commissaire des Travaux Publics* pour 1894. Le gouvernement n'ayant jamais été appelé à payer ces subventions et ne pouvant pas l'être, il est clair qu'il n'y avait pas obligation de la part de la province, les conditions imposées aux compagnies n'ayant jamais été remplies et que cette somme doit être éliminée du passif à la date du 30 juin 1891.

Cette élimination faite, on arrive au résultat suivant :

Passif le 30 juin 1891.....	\$31,563,108.12
Actif "	11,139,553.30

Dette nette..... \$20,423,554.82

Les journaux et les orateurs ministériels ne sauraient révoquer ces chiffres en doute, puisqu'ils sont tirés de l'exposé budgétaire de M. Hall et du rapport de M. Nantel, comme commissaire des travaux publics.

RESULTATS

Nous avons vu qu'à l'avènement de M. Mercier au pouvoir, le 31 janvier 1887, la dette nette était de \$13,717,051.25 et nous venons d'établir qu'elle était de \$20,423,554.82 le 30 juin 1891, c'est-à-dire à la clôture du dernier exercice dont M. Mercier est responsable. Il y a donc, entre ces deux dates, une augmentation de \$6,706,503.57 dans le chiffre de la dette nette.

C'est l'augmentation dont le gouvernement Mercier est responsa-